

MODÈLE LOGIQUE DE L'APPROCHE ÉCOLE EN SANTÉ ET DE SA MISE EN ŒUVRE

Modèle logique commun à l'intention des acteurs de la santé et des services sociaux, de l'éducation et de la communauté qui œuvrent en promotion de la santé et en prévention en contexte scolaire

OBJECTIFS

- Favoriser la santé, le bien-être et la réussite éducative des jeunes
- Agir de manière **intégrée** en **promotion de la santé et prévention** auprès des jeunes, de la famille, de l'école et de la communauté



AXES D'INTERVENTION (À L'INTENTION DES ACTEURS)

Mobilisation et concertation

Sensibilisation

Transfert de connaissances et développement de compétences des acteurs

Accompagnement

Planification

Suivi et évaluation



EFFETS RECHERCHÉS SUR LES ACTEURS POUR ASSURER LA MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS INTÉGRÉES

Compréhension de la promotion de la santé et de la prévention ainsi que de l'importance d'agir auprès de tous les jeunes dans leurs milieux

Adhésion et engagement des **acteurs** de la santé et des services sociaux, de l'éducation et de la communauté

Développement d'une collaboration et d'une meilleure capacité d'agir des différents acteurs mobilisés (amélioration de l'efficacité, de l'efficacité et de la portée des actions, connaissances des ressources disponibles, etc.)

Développement de connaissances et de compétences en promotion de la santé et prévention chez les acteurs

Amélioration et **harmonisation des pratiques** en lien avec la promotion de la santé et la prévention

Cohérence des messages véhiculés

Concertation et réseautage des acteurs autour des besoins des jeunes et des réalités des écoles

Mise en œuvre d'**actions intégrées** et complémentaires de promotion de la santé et de prévention basées sur les **meilleures pratiques**



EFFETS RECHERCHÉS SUR LES DÉTERMINANTS DE LA SANTÉ, DU BIEN-ÊTRE ET DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Renforcement du développement des compétences personnelles et sociales des jeunes

Création et maintien de milieux de vie sains, bienveillants et sécuritaires pour les jeunes

Mise en place et maintien des **conditions organisationnelles** favorisant la synergie des actions auprès des jeunes et dans leurs milieux de vie



IMPACTS ULTIMES RECHERCHÉS

Améliorer la santé et le bien-être des jeunes, notamment:

- Santé mentale positive
- Saines habitudes de vie (saine alimentation, mode de vie physiquement actif, sommeil, consommation, etc.)
- Relations interpersonnelles harmonieuses
- Comportements sains et sécuritaires

Améliorer:

- **Réussite éducative**
- Diplomation et qualification
- Persévérance scolaire

Prévenir et diminuer les problèmes de santé et psychosociaux (violence, anxiété, infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS), traumatismes non-intentionnels, etc.)

Réduire les **inégalités sociales de santé**

Cellule de travail École en santé de la Table de coordination nationale en prévention et promotion de la santé (TCNPP)(2020). Ce modèle logique est inspiré de l'Entente de complémentarité des services entre le réseau de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation, du Guide de l'approche École en santé et du référent ÉKIP

EXPLICATION DES TERMES UTILISÉS DANS LE MODÈLE LOGIQUE

AGIR DE MANIÈRE INTÉGRÉE :

(voir **Actions intégrées** p.3)

PROMOTION DE LA SANTÉ :

Influencer positivement les déterminants de la santé, de façon à permettre aux individus, aux groupes et aux communautés d'avoir une plus grande emprise sur leur santé, par l'amélioration de leurs conditions et de leurs modes de vie.

PRÉVENTION :

Agir le plus précocement possible afin de réduire les facteurs de risque associés aux maladies, aux problèmes psychosociaux et aux traumatismes et leurs conséquences, ainsi que détecter tôt les signes hâtifs de problèmes pour contrer ces derniers, lorsque cela est pertinent.

JEUNES, FAMILLE, ÉCOLE ET COMMUNAUTÉ :

(voir **Création et maintien de milieux de vie** p.3)

AXES D'INTERVENTION :

Ces axes sont considérés de façon continue et non chronologique dans la mise en œuvre d'actions en promotion de la santé et prévention en contexte scolaire. Ils sont en interaction de manière dynamique et complémentaire.

Mobilisation et concertation

→ Réunir les décideurs et acteurs intéressés par la santé, le bien-être et la réussite éducative des jeunes pour mettre à profit leur expertise et leurs ressources autour d'une vision commune de la promotion de la santé et de la prévention en milieu scolaire.

Sensibilisation

- Élargir le nombre d'acteurs intéressés et les sensibiliser aux enjeux et impacts associés à la santé, au bien-être et à la réussite éducative des jeunes.
- Positionner l'importance de développer une approche positive de la santé auprès du personnel scolaire, des parents et des acteurs de la communauté, ainsi que le déploiement d'actions porteuses auprès des jeunes selon leur stade de développement et dans leurs milieux de vies.

Transfert de connaissances et développement de compétences des acteurs

- Mettre en place des mécanismes d'interaction favorisant la diffusion, l'adoption et l'appropriation de nouvelles connaissances.
- Favoriser le développement de connaissances relatives aux actions efficaces et aux pratiques probantes de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire.

Accompagnement

→ Fournir du soutien et des mesures de suivi aux acteurs œuvrant en promotion de la santé et prévention en milieu scolaire, adaptés à leurs besoins, en fonction de leur réalité et de celle de leur milieu.

Planification

→ Organiser les actions intégrées dans une démarche structurée, permettant l'identification des actions efficaces et reconnues, notamment en ce qui a trait au développement de compétences et la mise en place d'actions dans les milieux de vie des jeunes.

Suivi et évaluation

→ Mettre en place des moyens permettant de poser un regard sur les actions, de les valider, les ajuster, et les adapter au besoin.

EXPLICATION DES TERMES UTILISÉS DANS LE MODÈLE LOGIQUE

ACTEURS :

Tout individu, groupe ou organisation qui œuvre en promotion de la santé et prévention en milieu scolaire.

HARMONISATION DES PRATIQUES :

Processus qui favorise l'adoption de pratiques professionnelles qui sont reconnues efficaces par la majorité des acteurs dans le but de favoriser la cohérence des actions et d'augmenter leur portée. L'harmonisation des pratiques réduit les écarts entre celles-ci et favorise l'équité des services offerts en réponse aux besoins des jeunes.

ACTIONS INTÉGRÉES :

Ensemble d'actions favorisant la santé, le bien-être et la réussite éducative des jeunes en misant sur le développement de leurs compétences tout au long de leur cheminement scolaire. Ces actions visent les facteurs clés du développement du jeune, sont intégrées dans les pratiques de l'école, permettent une utilisation optimale des ressources et sont déployées dans les différents milieux de vie des jeunes.

MEILLEURES PRATIQUES :

Les meilleures pratiques (ou bonnes pratiques) désignent un ensemble de comportements et d'actions qui font consensus par la plupart des professionnels et/ou par la recherche, pour des raisons de qualité et afin d'atteindre les objectifs visés en promotion de la santé et en prévention en milieu scolaire.

CRÉATION ET MAINTIEN DE MILIEUX DE VIE :

Consiste à mettre en place, évaluer, adapter et soutenir les actions offrant aux jeunes des milieux sains, bienveillants et sécuritaires, favorables à leur développement global. L'école, la famille et la communauté sont les trois milieux de vie à considérer dans la mise en œuvre d'actions intégrées.

CONDITIONS ORGANISATIONNELLES :

Conditions organisationnelles qui favorisent la planification et la mise en œuvre d'actions intégrées visant la santé, le bien-être et la réussite éducative des jeunes. Ces conditions sont déjà présentes à différents degrés dans les milieux scolaires. La communication, le leadership, la coordination, le savoir collectif et le partenariat constituent les conditions organisationnelles à mettre de l'avant afin de favoriser les portées des actions.

RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

La réussite éducative couvre les trois grands axes de la mission de l'école québécoise : instruire, socialiser, qualifier. Elle englobe la réussite scolaire, mais va au-delà de la diplomation et de la qualification en tenant compte de tout le potentiel de la personne dans ses dimensions intellectuelles, cognitives, affectives, sociales et physiques, et ce, dès le plus jeune âge. La réussite éducative vise également l'adoption de valeurs et d'attitudes ainsi que le développement de compétences qui formeront une citoyenne ou un citoyen responsable, prêt à jouer un rôle actif sur le marché du travail, dans sa communauté et dans la société.

INÉGALITÉS SOCIALES DE SANTÉ :

Une inégalité sociale de santé (ISS) se définit comme une différence de santé entre les individus liée à des facteurs ou critères sociaux de différenciation (classes sociales, catégories socioprofessionnelles, catégories de revenu, niveaux d'études, etc.) (Aiach, 2000). De façon générale, les ISS touchent l'ensemble de la société et apparaissent selon un continuum en fonction du statut socioéconomique (ex. revenu, niveau de scolarité). Autrement dit, les personnes dont le statut socioéconomique est moins favorable sont en moins bonne santé que celles dont le statut est plus favorable¹.

¹ <https://www.inspq.qc.ca/analyses-de-l-etat-de-sante-de-la-population/surveillance-des-inegalites-sociales-de-sante>